Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-215600792-20261005-CM20260701D2-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

MAIRIE DE GUILLAC
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

Numéro :
CM20260701D2

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Thérèse MAINGUY, maire

Date de convocation : 26 juin 2026

PRÉSENTS : MM./MMES Thérèse MAINGUY, Stéphane ROUAULT, Katell VINCENT, Didier GUILLOUËT, Nathalie DACQUAIT, Gwénaël BROGARD, Laure LIZANO, Hélène SERRAND, Ludovic GUIMARD, Vanessa VALY, Anthony MOUSSARD, Brigitte JOUANNO, Aurélie REJAULT, Guillaume TANGUY

EXCUSÉS :
Jean-Michel HUET donne procuration à Mme Laure LIZANO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Stéphane ROUAULT

Objet : Finances - subvention aux associations

Lors du dernier conseil, le conseil municipal s'est prononcé sur le montant des subventions attribuées à chacune d'entre elles sauf pour la société de courses hippiques de Josselin.

La commune perçoit une somme de l'Etat relative aux paris hippiques. En 2025, la commune a perçu la somme de 867,16 € (concernant les paris de 2024) et en 2026, la commune vient de percevoir la somme de 794,64 € (concernant les paris de 2025). N'ayant pas versée de subvention à la société de course en 2025, il est proposé de leur verser 1600 € en 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- **PRESENTS : 14**
- **VOTANTS : 15**
- **Abstentions : 0**
- **Suffrages exprimés : 15**
- **Majorité absolue : 8**
- **POUR : 15**
- **CONTRE : 0**

Le conseil municipal :

- **APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 1 600 € à la société de courses de Josselin,**
- **AUTORISE Madame la Maire à réaliser le versement de la subvention**

Pour extrait conforme,
La Maire,
Thérèse MAINGUY

MAIRIE DE GUILLAC
56 (Morbihan)